

## CHARTE DE RESPONSABILITE SOCIETALE

Afin de répondre aux **enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques** devenus primordiaux dans notre société, l'IFF est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale. Il s'agit d'un concept qui désigne l'intégration volontaire par l'entreprise des préoccupations **sociales, sociétales, environnementales** et de **bonne gouvernance** dans sa stratégie, sa gestion et ses relations avec ses parties prenantes, sans toutefois négliger les aspects économiques et financiers.

Autrement dit, être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques et réglementaires applicables, mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) est, de nos jours, un élément structurant dans la bonne gestion des entreprises.

Les engagements de IFF sont formalisés par une Charte de Responsabilité Sociale document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

Dans le cadre de sa **Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale**, IFF s'engage à :

- ✓ Encourager ses partenaires, sous-traitants et fournisseurs à adhérer à ses valeurs et à apporter leur contribution à ses engagements ;
- ✓ Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale de ses collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle ;
- ✓ Garantir un environnement de travail stimulant et ouvert au dialogue, dans le respect des règles et des normes de travail ;
- ✓ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances, respecter et valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines ;
- ✓ Agir avec loyauté, fidélité et exemplarité ;
- ✓ Respecter la dignité et les droits de chacun ;
- ✓ Respecter les lois et règlementation
- ✓ Préserver l'environnement ;
- ✓ Appréhender la démarche d'achat responsable constituant un puissant levier pour orienter les actions de l'IFF vers un développement durable ayant pour objectif de partager, et de faire adhérer les fournisseurs (existants ou potentiels) et les sous-traitants aux divers principes régissant les achats responsables et de préciser les engagements attendus des fournisseurs et sous-traitants en retour.

Président du Directoire

Institut de Formation Ferrovinire Le Président du mercine

Signé: Karim Eddine CHENNOUF

Directeur Général
Le Directeur Général de

Signe: Christophe MARTIN

Réf: STP-DC01 V02 du 08-07-2020